

Permanences MNT

Dans le cadre de la complémentaire santé, vous avez la possibilité de rencontrer un agent de la MNT au bureau de Mende (CDG48) : Les permanences

Flash info – Prévention des risques

DUERP : évolution de la réglementation en matière de santé et sécurité au travail

Protection Sociale Complémentaire (PSC) : point sur les obligations des employeurs publics, du personnel et de leurs représentants.

Conçue pour mieux protéger la santé des agents du public, la Protection Sociale Complémentaire (Prévoyance et Santé) va permettre d'améliorer le bien-être au travail, de simplifier les démarches et de rendre plus attractive la fonction publique territoriale (FPT) à l'heure où les collectivités peinent à recruter dans différents métiers en tension.